

Consommation : on n'achète plus, on loue!

Autor(en): **Rein, Frédéric**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Générations**

Band (Jahr): - **(2019)**

Heft 108

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-906006>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

droit&argent

CONSOMMATION On n'achète plus, on loue!

PLACEMENTS

Investir dans l'environnement, c'est possible.

54

PRO SENECTUTE

La section vaudoise fête ses 100 ans en fanfare!

56

VENTE

Vendre son or au meilleur prix.

59

MULTIMÉDIA

Stocker sur le cloud, ça veut dire quoi? Tour d'horizon des solutions en ligne.

63

Des meubles à la voiture, de la musique aux œuvres d'art, aujourd'hui presque tout se prend en location. Mais est-ce vraiment profitable au consommateur ?

L'instinct de propriété appartiendra-t-il bientôt au passé? Compte tenu du fort développement de l'économie de location, cette question se pose sérieusement. «L'idée selon laquelle l'usage prime sur la propriété semble désormais bien ancrée dans l'esprit d'une très

large partie de la population», souligne Philippe Moati, professeur d'économie à l'Université Paris-Diderot et coprésident de l'Observatoire société et consommation (l'ObSoCo). Sandra Renevey, juriste à la Fédération romande des consommateurs (FRC), abonde: «L'augmentation du nombre

de sociétés offrant la location de biens s'inscrit dans une mutation des modes de consommation.»

Pour preuve, beaucoup de consommateurs désirent aujourd'hui se déplacer sans forcément détenir un véhicule, écouter de la musique sans acheter un CD. Bref, jouir mo- >>>



Tous les objets se louent aujourd'hui, et même des perceuses qu'on paie à l'heure!

L'INTÉRÊT DE LA CONSOMMATION COLLABORATIVE

Mary M. possède un balai vapeur qu'elle n'utilise de loin pas tous les jours. Alors, cette Lausannoise a décidé de le proposer à la location sur le site www.tryngo.ch pour la modique somme de 2 francs l'heure. Sur le site www.e-syrent.ch, un Fribourgeois propose sa visseuse sans fil pour 5 francs la journée, alors que, à La Chaux-de Fonds, on peut louer, pour 15 francs la journée un complet de marque pour homme. En Suisse comme à l'étranger, plusieurs sites de consommation collaborative se sont développés, ces dernières années. Ces plateformes de location entre particuliers permettent de payer un bien à l'usage. Une forme d'économie de partage 2.0 intéressante, mais qui ne permet malheureusement pas (encore) toujours de trouver l'objet à sa convenance près de chez soi. «L'économie de partage me semble toutefois prometteuse, estime l'économiste Christian Arnsperger. C'est d'autant plus vrai quand des gens se mettent ensemble pour acheter des biens, car cela stimule les interactions sociales.»

mentanément d'un bien (matériel ou non), sans pour autant le posséder. Derrière les traditionnels logements et voitures, on compte en effet un nombre incalculable de biens proposés à la location, qui vont des programmes informatiques aux films, de la musique aux habits en passant

par le matériel de montagne ou la literie.

MÊME LES MEUBLES

Certaines entreprises, dans les rangs desquelles on trouvera bientôt Ikea, proposent même des meubles neufs à la location, ce qui est pratique en cas de déménagements fréquents. Et même l'art succombe à cette tendance, comme le prouve Attraction, à Genève, qui loue des tableaux

« Pour que cela soit profitable, il faut avoir une vision précise de ses besoins actuels et futurs »

SANDRA RENEVEY, JURISTE FRC

d'artistes de l'Arc lémanique. «Dans la majorité des cas, il s'agit, pour l'heure, d'une location sur trois à six mois dans l'optique d'un achat, souligne Emmanuelle Rossier, responsable de département et prestations au sein de Démarche société coopérative, qui chapeaute ce projet employant des personnes à l'AI. Cela permet au client d'être conforté dans son choix ou bien de différer le paiement s'il n'a pas tout de suite les moyens d'acquiescir l'œuvre, sachant que le coût de la

location, qui équivaut aux 5% du prix de la toile, est déduit en cas d'achat. Mais les particuliers peuvent aussi louer des œuvres dans le but de faire un tournus.»

SELON LES BESOINS DE CHACUN

Mais, finalement, a-t-on vraiment à y gagner de préférer la location à la possession? Tout dépend des besoins de chacun, répondent en chœur les spécialistes. «Pour que ce soit profitable financièrement, il faut généralement avoir une vision précise de ses besoins actuels et futurs, explique Sandra Renevey. Prenez l'exemple de la vidéo à la demande. Face à l'offre pléthorique des sociétés de télécommunications, mieux vaut savoir ce qu'on veut réellement : juste visionner des films ou aussi regarder des émissions télé? En outre, n'oublions pas non plus que la propriété a un prix. Une voiture, par exemple, coûte en termes d'assurances ou de parking. Une location peut donc être avantageuse en cas d'utilisation modérée. En plus, elle offre une tranquillité d'esprit, puisqu'elle permet de se libérer des obligations inhérentes à la propriété, comme les taxes, l'entretien ou l'entreposage.»

Un avis partagé par l'économiste Christian Arnsperger, professeur à la Faculté des géosciences et de l'environnement de l'Université de Lausanne : «Les besoins des consommateurs et les modèles de location sont tellement différents qu'il est impossible de dégager des généralités quant aux économies que le consommateur peut espérer faire. Cela dit, en cas d'utilisation intensive sur le long terme, il est parfois préférable d'acheter, car le loueur tente forcément de rentabiliser son investissement et n'entretient pas toujours le bien de manière optimale.»

Sandra Renevey voit-elle passer beaucoup de cas litigieux à la FRC? «Pas spécialement, mais il est important de rappeler que l'usage de plateformes ou d'applications peut augmenter le risque de conclure un contrat sans avoir correctement vérifié les conditions d'utilisation du bien», répond-elle. La juriste conseille aussi aux locataires de bien contrôler son état dès le départ, sous peine d'avoir à



prendre en charge des coûts pour des dommages causés par autrui.

UN ÉCART GÉNÉRATIONNEL IMPORTANT

Une économie de location qui a à la fois comme support et catalyseur internet, ce qui n'est pas sans poser problème à une partie des seniors. « Etant donné que les sociétés qui proposent encore une ligne téléphonique se font de plus en plus rares, il s'agit d'une forme de discrimination à l'égard de ceux qui n'utilisent pas les nouvelles technologies. Cela va de pair avec l'évolution vers le tout-numérique, qui touche tous les domaines. En plus, la location peut contraindre à une certaine adaptation, notamment quand on loue sporadiquement une voiture. » Christian

Arnsperger y voit une « rupture de modèle que les plus de 60 ou 70 ans n'ont pas forcément envie de vivre. Le fait de n'être propriétaire de rien pourrait faire ressentir à beaucoup d'entre eux une sorte d'instabilité. Il y a là un écart générationnel majeur avec les plus jeunes. Sans compter que certains seniors sont moins agiles avec la technologie. »

Et l'argument écologique, souvent avancé par les adeptes de la location, est-il recevable? « La portée réelle de la location est difficilement mesurable pour ce qui est de la durabilité, car nous n'avons pas d'idée précise en matière d'émissions en tout genre, souligne Christian Arnsperger. Si nous n'avons certes plus besoin d'un support matériel pour écouter de la

musique, par exemple, il ne faut pas omettre l'impact des immenses parcs de serveurs, qui consomment beaucoup, et la logistique déployée. Quant aux biens matériels, ce qui fera vraiment la différence, c'est leur durée de vie dans l'économie. On peut imaginer que cette consommation éphémère incite à un gaspillage qui sera d'autant moins visible qu'il intervient au niveau de celui qui loue (qui voudra renouveler fréquemment ses gammes, par exemple), et pas du consommateur. » Et c'est peut-être là toute la problématique de la location : il s'agit d'un modèle qui demeure encore nébuleux, en matière tant d'écologie que des économies que le consommateur peut vraiment faire.

FRÉDÉRIC REIN

« La location est un modèle qui a de l'avenir »

François Hainard, professeur émérite à l'Université de Neuchâtel, spécialiste en sociologie économique, de l'environnement et des problèmes sociaux.

La location s'étend désormais à une multitude de biens. Qu'est-ce que cela montre de notre société?

Que les pratiques de consommation sont en perpétuelles transformations, afin de répondre à de nouvelles connaissances, à des goûts, à des idées et à des idéaux pluriels. Ce mouvement, porté par le développement d'internet, est souvent soutenu par une prise de conscience de la rareté des ressources naturelles.

Certaines catégories de la population sont-elles particulièrement sensibles à la location?

Les jeunes et les urbains. Aujourd'hui, les personnes actives deviennent en effet toujours plus mobiles, ce qui suppose de fréquents



déménagements, souvent dans des centres urbains où l'espace résidentiel et les commodités de rangement se restreignent. L'acquisition d'objets peut ainsi devenir encombrant. A quoi s'ajoute le facteur pécuniaire, car cela peut être plus économique de louer un objet, d'autant plus si son usage n'est que très ponctuel. L'obsolescence programmée de certains biens techniques peut aussi légitimer ce choix.

Quel est le positionnement des seniors?

Ils constituent une classe d'âges très diversifiée pour ce qui est de leurs pratiques de consommation. Leur histoire de vie et leur position sociale, c'est-à-dire leurs revenus et leurs formations, se reflètent dans leur manière de consommer : ceux habitués à utiliser les nouvelles

technologies de communication auront bien sûr davantage tendance à avoir recours aux services offerts sur le web, comme la location. En plus, l'âge avançant, on se dit que ce n'est plus très raisonnable de continuer d'accumuler des objets, à moins d'être certain de pouvoir les transmettre à ses héritiers...

Peut-on parler d'une rupture avec le passé?

Pas totalement. Nous étions déjà habitués à la location de services offerts par les bibliothèques, les ludothèques, etc. Cette pratique s'étend en revanche aujourd'hui de manière significative. Dans un même temps, il faut aussi comprendre que certains biens, comme l'automobile, ne représentent plus des signes de réussite sociale ou de distinction.

Cette manière de consommer a-t-elle un véritable avenir?

Je le pense, eu égard à la variété des biens proposés à la location. Il me semble, en outre, que le transfert vers une autre entreprise de service se fait facilement et sans hésitation, ce qui limite les risques de devenir captif vis-à-vis d'une marque.